

Session Plénière du 10 Novembre 2021

RAPPORT N° 21.04.04 Feuille de route Cybersécurité 2021-2023 – Faire du Centre-Val de Loire un territoire de confiance numérique

Intervention de Marine BARDET

Monsieur le Président, chers collègues,

Nous partons du constat que 90% des cyberattaques ont comme point d'entrée les adresses mails.

Dans le contexte des lycées, la responsabilité de la sécurité du système d'Information est de la compétence de l'Etat. Le RSSI du rectorat communique vers le Service Numérique Educatif la politique à mettre en œuvre et la collectivité la mets en application. Ce partenariat permet d'accompagner, former les utilisateurs (élèves, enseignants...) et de renforcer la sécurité que l'on doit mettre en place avec un public essentiellement mineur.

Pour exemple concret, l'établissement Sainte-Marie de Blois / Notre Dame des Aydes, les élèves sont équipés d'ordinateur ; il faut savoir que ceux-ci ne sont absolument pas « bridés ». Les élèves ont accès aux réseaux sociaux, à internet en libre-accès sans aucune restriction. Il y a eu certains incidents à ce sujet, notamment une page Instagram qui a réussi à être ouverte par des élèves à des fins de rencontres... la direction du lycée ne semble d'ailleurs pas être au courant !

Dans un climat de cyberattaques, il est primordial que le personnel encadrant ait la capacité de fournir un matériel informatique équipé d'un contrôle parental aux élèves et de renforcer cela par des formations que ce soit pour les élèves ou pour le personnel enseignant.

Par ailleurs, l'accès à des sites sensibles à des jeunes publics au sein même des établissements scolaires représente un danger pour les élèves et pour la sécurité de l'établissement. De nos jours, même les grands groupes d'entreprises françaises sont vigilants et forment leurs personnels.

Les gendarmes de la ville de Mer sont déjà intervenus dans deux collèges pour sensibiliser les jeunes aux risques de cyberharcèlements et de violences numériques sur les réseaux sociaux. Ils ont posé une question simple aux élèves : « Que regardez-vous sur Internet ? » Et les réponses fusent : ils regardent des vidéos, jouent en ligne, échangent sur les réseaux sociaux comme Snapchat, Tiktok ou Instagram.

Les gendarmes diffusent des vidéos courtes montrant une scène où une jeune fille tombe dans le piège tendu par un pédophile qui se cache derrière un pseudo, une autre victime de chantage se faisant extorquer de l'argent par une organisation mafieuse à l'autre bout du monde.

Ces gendarmes se sont portés volontaires pour mettre au point une intervention pédagogique qui aurait tout le mérite d'être étendue à d'autres publics et puisse être présentée à nos lycéens.

Je vous remercie de votre attention.